

DISTRAC

Société par Actions simplifiée au capital de 45 735 euros
Siège social : Rue de l'Europe - Z.I du Pulventeux - 54400 LONGWY
RCS : VAL DE BRIEY 324 786 813

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 19 MAI 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **140 460 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice140 834 euros
A titre de dividendes pour.....90 000 euros
Soit 30 euros par action
Le solde, soit50 460 euros
au compte « autre réserves » lequel s'élèvera ainsi à 296 534 euros

Le dividende serait mis en paiement au siège social à l'issue de l'assemblée générale de ce jour.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux.

Toutefois, l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement. Cette option s'appliquera alors sur l'ensemble des revenus de valeurs mobilières et ou plus-values.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement 12,80 %, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 89 970 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 30 euros.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la Loi, l'Assemblée Générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

71 500 euros, soit 23,83 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 71 476,17 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 23,83 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

71 500 euros, soit 23,83 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 71 476,17 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 23,83 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

100 020 euros, soit 23,83 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 99 986,66 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 33,34 euros

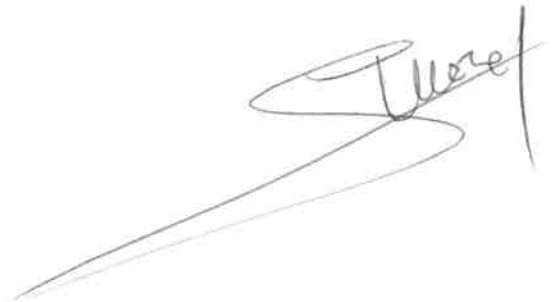
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 mai 2025

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

M. Laurent MORET

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Moret', is written over the printed name 'M. Laurent MORET'.



DISTRAC

Numéro SIRET : **32478681300034**

Code APE : **4532Z**

ROADY

9040, Rue du Pulventeux

54400 LONGWY

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2024 au 31/12/2024



ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise DISTRAC pour l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	780 591,98 Euros
chiffre d'affaires	1 942 841,05 Euros
résultat net comptable	140 460,42 Euros

Fait à NANCY

Adeline GARNIER

Signé par Adeline Garnier
Le 18/04/2025

ID : 114145509613



Cabinet GREGOIRE & ASSOCIES

Bilan ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	138 740	129 438	9 302	7 460	1 842
Installations techniques, matériel et outillage industriels	104 174	81 461	22 713	33 272	- 10 559
Autres immobilisations corporelles	128 995	78 962	50 033	34 704	15 329
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	10 460		10 460	10 460	
TOTAL (I)	382 370	289 862	92 508	85 898	6 610
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	232 024	15 936	216 088	226 934	- 10 846
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	14 353		14 353	10 447	3 906
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	3 302		3 302	11 255	- 7 953
. Personnel	250		250		250
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 068		1 068		1 068
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	15 504		15 504	12 985	2 519
. Autres	31 786		31 786	48 418	- 16 632
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	53 601		53 601	51 612	1 989
Disponibilités	345 197		345 197	326 271	18 926
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	6 935		6 935	5 420	1 515
TOTAL (II)	704 020	15 936	688 084	693 343	- 5 259
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 086 389	305 797	780 592	779 240	1 352

Sommaire

Attestation de Présentation	Erreur ! Signet non défini.
Bilan	1
ACTIF	1
Actif immobilisé	1
Actif circulant	1
PASSIF	2
Capitaux Propres	2
Provisions pour risques et charges	2
Emprunts et dettes	2
Compte de résultat	3
Annexes Légales 2025	5
Bilan détaillé	15
ACTIF	15
Actif immobilisé	15
Actif circulant	15
PASSIF	17
Capitaux Propres	17
Provisions pour risques et charges	17
Emprunts et dettes	17
Compte de résultat détaillé	19
Soldes intermédiaires de gestion	22

Bilan (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 45 735)	45 735	45 735	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	4 574	4 574	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	246 074	205 259	40 815
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	140 460	143 604	- 3 144
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	436 843	399 173	37 670
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	3 601	11 144	- 7 543
. Découverts, concours bancaires	369		369
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	3 397	3 430	- 33
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	263 574	267 931	- 4 357
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	26 052	24 605	1 447
. Organismes sociaux	22 407	21 561	846
. Etat, impôts sur les bénéfices		14 061	- 14 061
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 947	20 970	- 10 023
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 279	751	1 528
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	11 125	15 615	- 4 490
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	343 749	380 068	- 36 319
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	780 592	779 240	1 352

Compte de résultat

Présenté en Euro

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	1 344 053		1 344 053	1 271 748	5,6%
Production vendue biens				594	-10,0%
Production vendue services	598 788		598 788	564 692	6,0%
Chiffres d'affaires Nets	1 942 841		1 942 841	1 837 034	5,7%
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			9 500	1 948	387,6%
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			25 483	32 943	-22,6%
Autres produits			1 453	234	520,9%
Total des produits d'exploitation (I)			1 979 278	1 872 159	5,7%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			958 096	921 160	4,0%
Variation de stock (marchandises)			19 162	-6 197	409,2%
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			245 915	232 928	5,5%
Impôts, taxes et versements assimilés			15 392	14 281	7,7%
Salaires et traitements			394 830	372 558	5,9%
Charges sociales			125 384	111 188	12,7%
Dotations aux amortissements sur immobilisations			27 331	28 599	-4,4%
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant			15 936	24 252	-34,2%
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			147	427	-65,5%
Total des charges d'exploitation (II)			1 802 193	1 699 197	6,0%
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			177 084	172 961	2,3%
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances			1 988	1 433	38,7%
Autres intérêts et produits assimilés			3 919	2 598	50,8%
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			5 907	4 031	46,5%
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			53	100	-47,0%
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			53	100	-47,0%
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			5 853	3 931	48,8%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			182 938	176 893	3,4%

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	26 300	10 472	15 828	151,15
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	26 300	10 472	15 828	151,15
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		128	- 128	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	26 250		26 250	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-36		- 36	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	26 214	128	26 086	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	87	10 345	- 10 258	-99,16
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	42 564	43 633	- 1 069	-2,45
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 011 485	1 886 662	124 823	6,62
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 871 024	1 743 058	127 966	7,34
RESULTAT NET	140 460	143 604	- 3 144	-2,19
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes Légales 2025

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 780 591,98 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 140 460,42 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du prix d'achat moyen pondéré"

Il n'a été tenu compte, dans cette valorisation, que des rabais et ristournes précisément identifiables et rattachables aux produits.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur estimative de réalisation est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieur à l'autre terme énoncé.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle**PASSIF EVENTUELS :**

Engagement de retraite :

Aucune provision pour engagement de retraite n'a été constituée au 31 décembre 2024, la convention collective dont dépend la société prévoyant une cotisation sur les salaires obligatoire versée à une caisse pour couvrir cette charge éventuelle.